

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article727>

Code des marchés publics : donnez votre avis.

- Actualité -



Date de mise en ligne : mercredi 10 juin 2009

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Le ministère de l'économie et des finances (Minfe) a mis en ligne le projet de manuel d'application du code des marchés publics et sollicite l'avis des acheteurs publics.

[1]

Le projet de manuel d'application intègre, outre la réforme de décembre 2008 et les avancées de l'ordonnance "recours" du 7 mai 2009, le prochain décret à paraître qui modifiera le code pour ajuster certaines rédactions ou résoudre certaines difficultés signalées par les acheteurs.

Vous pouvez faire part de vos observations ou suggestions au minfe par [courriel](#). Le manuel devant être publié très rapidement, la date de fin de la concertation est fixée au 22 juin 2009.

[Ministère de l'Economie - Projet de circulaire portant manuel d'application du code des marchés publics - Juin 2009](#)

[1] Photo © Ximagination